



2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION

Opérations de l'exercice
Clos le 31/12/2021

Date de publication
07/07/2022

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

  @CoforAURA

www.communesforestieres-aura.org

LE MOT DU PRÉSIDENT

FÉDÉRER POUR FAIRE FACE AUX DÉFIS D'AUJOURD'HUI !

L'année 2021 écoulee a été marquée de signaux forts ! Contexte international et national du marché du bois, réactions de la société aux coupes de bois, attaques sanitaires sur les forêts, risques qui se concrétisent avec le changement climatique... Tout ceci renforce les prises de conscience et amène les élus des collectivités à s'adapter, se questionner, toujours dans l'objectif d'agir pour une forêt résiliente, gérée durablement et une filière bois pleinement présente pour réussir la transition écologique/énergétique organisée autour de circuits de proximité. En 2021, les Communes forestières AURA ont mené un programme d'actions débouchant sur des projets pilote(s) et des outils pour accompagner les élus dans ce contexte. Voici quelques exemples des nouveautés détaillées dans ce rapport d'activité : groupement de commandes pour les entreprises et évolution des services sur les contrats d'approvisionnement en bois, outils de médiation sur les conflits d'usages, conférences animées pour que les élus expliquent leur projet aux citoyens, programme une forêt communale /une école, mise en visibilité pour les EPCI de la ressource bois énergie locale, du foncier à enjeux etc. Également, la formation et la communication, et l'accompagnement de projet dispensés aux élus sont les vecteurs clé pour les impliquer. Les élus sont impliqués sur de nombreux sujets d'actualité qui concernent la forêt et la filière de leur territoire comme :

- Le foncier forestier en lien avec les besoins de développement des énergies éolienne et solaire ;
- La présence du gibier sur des secteurs forestiers en proie aux effets du changement climatique ;
- Le besoin de solidarité entre les communes pour assurer l'écoulement des bois déperissants et l'approvisionnement de la filière locale ;
- La montée en puissance de la demande en bois local ;
- L'accès aux forêts pour la mobilisation des bois.

Avec mes collègues élus, administrateurs, nous avons pleinement conscience de ces enjeux ! En 2022, l'Union Régionale des Associations de Communes forestières se projette pour aider les élus à relever ces défis et organiser leur position fédérée sur ces sujets et développer aussi certains partenariats :

- Avec les membres du groupe Changement climatique régional pour le développement de modules de formation sur le risque incendie ;
- Avec les associations environnementalistes pour mieux partager les projets et actions ;
- Avec le consortium METIS pour une suite opérationnelle au projet de mutualisation forêt privée /forêt publique pour la gestion et la mobilisation de bois ;
- Et avec des perspectives forêt privée /forêt publique complémentaires pour de la médiation territoriale sur les solutions de gestion forestière face au changement climatique.

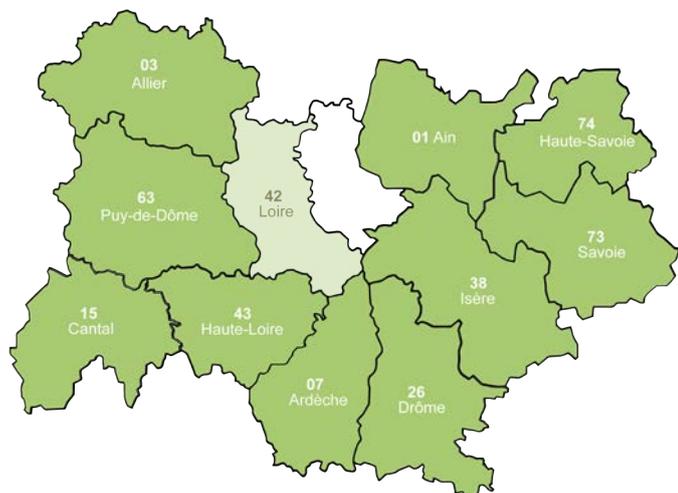
Alain Meunier

Président

SOMMAIRE

ÉDITO	2
.....	
NOTRE RÉSEAU	4
.....	
NOTRE FONCTIONNEMENT	8
.....	
REVUE DE PROJETS	11
.....	
1 TERRITOIRES EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (année 2/3)	
.....	
2 APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE FORESTIÈRE ALPINE (année 1/3)	
.....	
3 MASSIFIER L'OFFRE & LA DEMANDE DE PRODUITS BTMC™	
.....	
4 VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE RÉGIONALE SRSSSE	
.....	
5 CONVENTION D'OBJECTIFS MASSIF CENTRAL N°2	
.....	
6 RENFORT - EQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE	
.....	
7-11 STRATÉGIES FONCIÈRES DES COLLECTIVITÉS FEADER 16.72	
.....	
12 ANIMATION FONCIÈRE POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS L'ACQUISITION DE FORÊTS D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE	
.....	
13 REDIAFOR : MÉDIATION DES CONFLITS D'USAGES EN FORÊT	
.....	
14 SENSIBILISATION ET INFORMATION DES ÉLUS D'Auvergne-Rhône-Alpes AUX ENJEUX DE LA FORÊT ET DU BOIS	
.....	
15 DANS 1 000 COMMUNES LA FORÊT FAIT ÉCOLE	
.....	
16 RÉFÉRENTIEL DES AIDES FORESTIÈRES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	
.....	
17 ÉLUS MOBILISATEURS DE BOIS RÉGIONAL IMPLIQUÉS POUR UNE MEILLEURE LOGISTIQUE DES FLUX ET DES EXPLOITATIONS DE BOIS EN RÉGION	
.....	
COMMUNICATION	43
.....	
PANORAMA DES ACTIONS 2022	48

Notre réseau



- Associations départementales rattachées à l'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes
- Association départementale en cours de création

Photo © Communes forestières, sortie terrain ONF, commune des Allues, 2022

10 Associations départementales et présidences

Ain

Patrick **Chaize**, Sénateur de l'Ain

Allier

Jacques **Terracol**, Maire de Arfeuilles

Ardèche

Alain **Feugier**, Conseiller municipal de Saint-Michel-de-Boulogne

Cantal

Jean-Marc **Boudou**, Maire de Vedrines-Saint-Loup et Vice-président Saint-Flour Communauté

Drôme

Eric **Belvaux**, Adjoint à la Commune de Die

Haute-Loire

Michel **Clémensat**, Maire de Chassignolles

Haute-Savoie

Loïc **Hervé**, Sénateur de la Haute-Savoie et Conseiller municipal de Marnaz

Isère

Guy **Charron**, Adjoint au maire de Lans-en-Vercors

Puy-de-Dôme

Dominique **Jarlier**, Maire de Rochefort-Montagne

Savoie

Georges **Communal**, Maire d'Arvillard



Un réseau d'élus, une force de proposition

Depuis 30 ans, les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes accompagnent les élus dans leurs responsabilités et mettent en œuvre les actions nécessaires pour valoriser et positionner la forêt et le bois au cœur du développement local. Elles s'appuient sur un réseau de 10 associations départementales avec près de 900 adhérents. Au sein du réseau des Communes forestières, vous trouverez les soutiens nécessaires à la mise en œuvre des politiques forêt-bois que vous souhaitez engager.



886 COLLECTIVITÉS
LOCALES
ADHÉRENTES

DONT

853 COMMUNES
ADHÉRENTS

33 EPCI,
SYNDICATS,
AUTRES

Nos actions

- **Fédérer, représenter et faire valoir vos intérêts** auprès des pouvoirs publics et des partenaires de la filière forêt-bois. Nous portons votre voix dans les instances locales, régionales et nationales pour l'élaboration des politiques publiques forestières et la structuration de la filière bois;
- **Conseiller et sensibiliser** aux nombreuses thématiques dans l'exercice de vos responsabilités de propriétaires de forêts communales, d'aménageurs du territoire, de maîtres d'ouvrage de bâtiments, de responsables de la sécurité;
- **Accompagner** dans la mise en œuvre de vos projets sur vos territoires, dans la méthodologie et l'ingénierie technique & financière avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire;
- **Former** pour être plus à même de prendre les décisions nécessaires. Nous mettons en place des sessions proche de chez vous sur des thématiques qui vous concernent et vous informons avec les revues et lettres périodiques, le site internet et les réseaux sociaux.

Le bureau de l'Union régionale

Président : Alain **Meunier** (Trésorier des Cofor Isère), Maire de Porte-des-Bonnevaux, Vice-président délégué à la forêt à Bièvre Isère Communauté, Président de la charte forestière de Territoire Bonnevaux Chambaran ;

1^{er} Vice-président : Dominique **Jarlier** (Président des Cofor Puy-de-Dôme et Président de la Fédération nationale des Cofor), Maire de Rochefort Montagne ;

2nd Vice-président : Louis **Chambon** (Vice-président des Cofor Cantal), Maire de Le Falgoux, Conseiller communautaire du Pays de Salers, Vice-président du syndicat mixte du Puy-Mary, Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cantal ;

3^{ème} Vice-président : André **Vairetto** (Vice-président des Cofor Savoie), Maire de Notre-Dame-des-Millières, Conseiller Départementale de Savoie, Conseiller Communautaire de l'Agglomération Arlysère ;

Secrétaire : Patrick **Chaize** (Président des Cofor Ain), Sénateur de l'Ain ;

Trésorier : Alain **Féougier** (Président des Cofor Ardèche et Massif Central), Conseiller municipale à Saint-Michel de Boulogne, Vice-président forêt du PNR des Monts d'Ardèche.

L'ÉQUIPE ACTUELLE - 2022



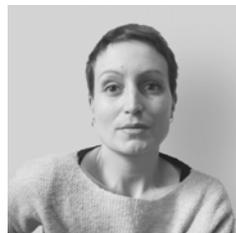
Jessica Masson
Directrice



Stéphanie Coonghe
Responsable administratif
et ressources humaines



Audrey Ciantar
Coordinatrice
des financements



Marianne Delaporte
Chargée de projets
communication
et pédagogie



Florian Maliszewski
Réfèrent régional formation
Chargé de mission
de la Drôme



Wilfried Tissot
Réfèrent régional
bois énergie
transition énergétique



Héloïse Allec
Réfèrent régional
bois construction



Bastien Brunet
Réfèrent régional
biodiversité
Chargé de mission
de l'Ain



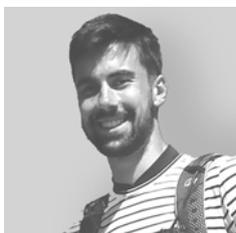
Guillaume David
Réfèrent régional foncier
Chargé de mission
du Puy-de-Dôme



Jérémie Trubert
Réfèrent régional
équilibre sylvo-cynégétique
Chargé de mission
du Cantal et de Haute-Loire



Hugo Cerisier
Géomaticien
forêt filière bois



Cyprien Levallois
Chargé de mission
des forêts de montagne



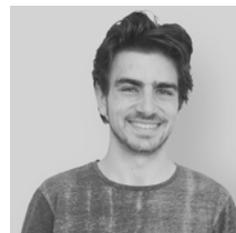
Mélanie Decherf
Chargée de mission
de l'Allier, de la Loire
du Puy-de-Dôme



Amaury Bain
Chargé de mission
de la Haute-Savoie



Lucile Buisson
Chargée de mission
de la Savoie



Valentin Berlioux
Chargé de mission
de l'Isère



Mathieu Soares
Chargé de mission
de l'Ardèche



**Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**
256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY
04 79 60 49 05

Jessica Masson - Directrice

06 27 24 94 59 | jessica.masson@communesforestieres.org

Stéphanie Coonghe - Responsable administratif et RH

07 82 19 05 83 | stephanie.coonghe@communesforestieres.org

Audrey Ciantar - Coordinatrice des financements

07 64 40 02 99 | audrey.ciantar@communesforestieres.org

Marianne Delaporte - Chargée de communication

06 59 24 69 73 | marianne.delaporte@communesforestieres.org

Wilfried Tissot - Référent régional bois énergie Transition énergétique

07 77 38 47 94 | wilfried.tissot@communesforestieres.org

Héloïse Allec - Référente régionale bois construction

06 62 36 99 25 | heloise.allec@communesforestieres.org

Cyprien Levallois - Chargé de mission des forêts de montagne

07 77 22 05 24 | cyprien.levallois@communesforestieres.org



Ain
VisioBois
271 route de l'Alagnier
01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY

Bastien Brunet - Référent régional biodiversité

et chargé de mission de l'Ain

06 65 24 69 16 | bastien.brunet@communesforestieres.org



Haute-Savoie
715 route de Saint Félix
ZAE Rumilly Sud
74 150 RUMILLY

Amaury Bain - Chargé de mission de la Haute-Savoie

06 61 93 73 49 | amaury.bain@communesforestieres.org



Savoie
256, rue de la République
73000 CHAMBÉRY

Lucile Buisson - Chargée de mission de la Savoie

06 22 92 06 50 | lucile.buisson@communesforestieres.org



Isère
1 Place Pasteur
38000 GRENOBLE

Valentin Berlioux - Chargé de mission de l'Isère

07 67 40 30 20 | isere@communesforestieres.org



Ardèche
10 place Olivier de Serres
07200 AUBENAS

Mathieu Soares - Chargé de mission de l'Ardèche

06 08 01 06 74 | mathieu.soares@communesforestieres.org



Drôme
2 avenue Maurice Faure
26150 DIE

Florian Maliszewski - Référent régional formation

et chargé de mission Drôme

06 46 41 45 18 | florian.maliszewski@communesforestieres.org



**Haute-Loire | Puy-de-Dôme |
Loire | Allier | Cantal**
Maison de la forêt et du bois
10 allée des eaux et forêts
63370 LEMPDES

Guillaume David - Référent régional foncier

et chargé de mission Puy-de-Dôme

06 10 78 76 55 | guillaume.david@communesforestieres.org

Mélanie Decherf - Chargée de mission de l'Allier, de la Loire

et du Puy-de-Dôme

06 59 21 26 63 | melanie.decherf@communesforestieres.org

Jérémy Trubert - Référent équilibre sylvo-cynégétique et chargé
de mission du Cantal et de Haute-Loire

06 65 20 07 25 | jeremie.trubert@communesforestieres.org



NOS ACTIONS

NOTRE FONCTIONNEMENT

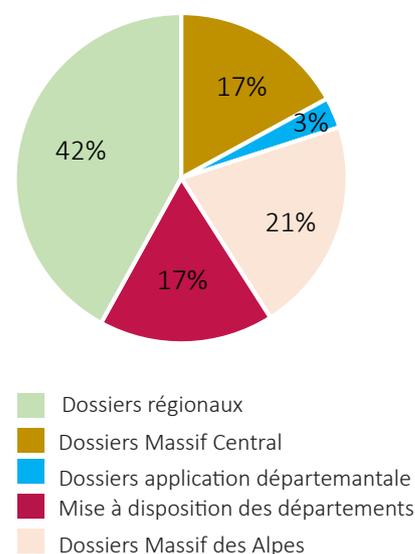
LES ACTIONS DES COMMUNES FORESTIÈRES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES EN 2021

17 PROJETS DIFFÉRENTS **27 CONVENTIONS DIFFÉRENTES**

En 2021, l'Union Régionale est maître d'ouvrage de **17 projets différents** faisant appel à **27 conventions financières différentes** pour **748 568.93 € de subventions d'exploitation.**

- 1 Territoires en transition énergétique (année 2/3)
- 2 Appui à la mise en œuvre de la stratégie forestière alpine (année 1/3)
- 3 Massifier l'offre & la demande de produits BTMC™
- 4 Vers une nouvelle Stratégie Régionale SRSSE
- 5 Convention d'objectifs Massif Central n°2
- 6 RENFORT - Équilibre sylvo-cynégétique
- 7-11 Stratégies foncières des collectivités FEADER 16.72
- 12 Animation foncière pour accompagner les collectivités dans l'acquisition de forêts d'intérêt écologique
- 13 REDIAFOR : médiation des conflits d'usages en forêt
- 14 Sensibilisation et Information des élus d'Auvergne-Rhône-Alpes aux enjeux de la forêt et du bois
- 15 Dans 1 000 communes la forêt fait école
- 16 Référentiel des aides forestières en Auvergne-Rhône-Alpes
- 17 Élus mobilisateurs de bois régional impliqués pour une meilleure logistique des flux et des exploitations de bois en Région

Types de projets en 2021



COMMENT SONT FINANCÉES LES ACTIONS DES COMMUNES FORESTIÈRES EN 2021 ?

En parallèle de ces projets sous maîtrise d'ouvrage régionale, des conventions avec **2 associations départementales** pour 63 517.96 € ont permis de **mettre à disposition 2 ETP*** pour le **développement des actions départementales 73 et 74.**

25 422 € de cotisation des associations départementales viennent conforter directement l'autofinancement nécessaire à l'Union régionale pour l'**ingénierie de projets** et l'**appui aux associations départementales** (gestion salariale et administrative entre autres). Une enveloppe de la Fédération nationale de 58 064€ pour l'année constitue un apport en fonds privés pour développer notre programme d'action.

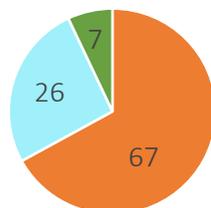
Le réseau des Communes forestières en AURA s'appuie sur un groupement d'employeurs pour la mise à disposition d'une partie des salariés auprès des associations départementales et de l'Union Régionale.

*ETP : Emploi Temps Plein

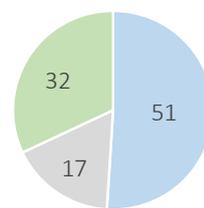
2021 | En chiffres

	Union Régionale	Groupement d'employeurs
ETP	8	7
RESULTAT 2021	47 393 €	0 €

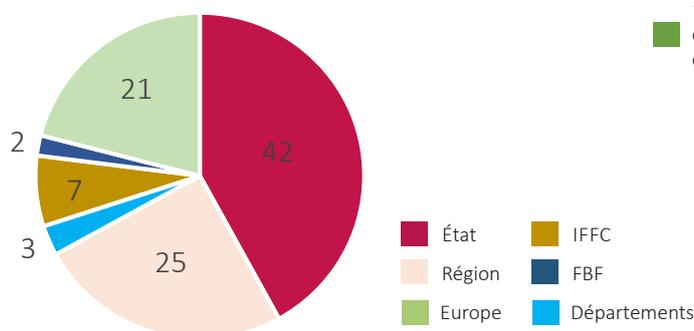
Groupement d'employeurs
293 961.52 € de charges



Union Régionale
735 596.83 € de charges



Répartition des financements



En plus des projets, en 2021, l'Union Régionale était mobilisée au national, en région et sur les Massifs dans les instances et projets suivants :

- Commissions régionales de la forêt communale et comités des ventes
- Travaux sur la stratégie commerciale forêt publique
- Réunions de l'interprofession (AG et groupes approvisionnement)
- Commission régionale bois énergie (membre)
- Commission régionale forêt Bois (CRFB)
- Pilotage de fiches actions du PRFB,
- Comité paritaire équilibre sylvo-cynégétique
- Comité Régional Biodiversité
- Implication auprès des Cofor Massif Central (CA, AG et travaux opérationnels)
- Animateur du groupe forêt du Comité de Massif des Alpes,
- Implication dans les associations de certification de massif (Bois des Alpes et Bois des Territoires du Massif central)
- Commission urbanisme, produits de montagne et commission internationale du Comité de Massif des Alpes et Massif central (membre)
- Membre du sous-groupe 2 de la SUERA (groupe bois) et participation aux réunions de la task force de la SUERA,
- Membre des bureaux, CA et comités de coordination de la Fédération nationale

Nos adhésions 2021





REVUE DE PROJETS

PROJET 1

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les collectivités locales actrices de la valorisation du bois local en tant qu'énergie renouvelable et matériau de construction (année 2/3)

Référents : Héloïse Allec et Wilfried Tissot



THÉMATIQUE **BOIS ENERGIE**

La convention AURA-COFOR-ADEME-Région-DRAAF 2020-2023, permet le financement de nombreux outils et expérimentations dans le but d'intégrer pleinement la forêt et la filière bois dans la transition écologique. Les objectifs sont autant de valoriser l'utilisation du bois comme produit de construction et énergie locale que de protéger cette ressource pour s'assurer que son exploitation se fasse dans des conditions soutenables. Les élus veulent des garanties sur l'absence d'impacts environnementaux et sociétaux sur les prélèvements de bois.

Action 1 Réappropriation de l'approvisionnement par les élus

Sept territoires sont accompagnés pour évaluer leurs besoins en termes de réappropriation de l'approvisionnement des chaufferies par les élus. Chaque territoire a bénéficié d'un diagnostic de consommation de bois énergie et d'une évaluation du potentiel de ressource en bois énergie. Le travail a permis aussi de faire éclore des pistes de travail adaptées à chaque territoire. Les territoires couverts par cette action sont :

- CA du Grand Chambéry
- Parc Naturel Régional du Pilat et Saint-Etienne Métropole
- CA du Pays Voironnais
- CA de l'Ouest Rhodanien
- CC des Monts du lyonnais
- CC du Massif du Vercors
- CC du Crestois et du Pays de Saillans et celle du Val de Drôme

Seul le travail sur la communauté de communes du massif du Vercors reste à finaliser. Un guide des bonnes pratiques pour un approvisionnement en bois énergie local a été édité.



Action 2 Spectacle-débat sur la forêt et la filière bois

Les conférences animées réalisées à Annecy sur le thème de la forêt et de la filière bois ou celles de Ballaison et Cluses sur le thème du bois énergie ont montré les limites de ces formats qui sont trop chronophages pour les conférenciers. Si l'objectif de présenter la forêt et la filière bois à travers des outils artistiques (dessins, scénettes théâtralisées) a bien fonctionné, les conférenciers devaient se préparer avec les artistes ce qui était très prenant. C'est pourquoi, fin 2021 et 2022, les artistes ont monté un spectacle de 45 minutes, qui est suivi d'un débat autour de la forêt et la filière bois. Le spectacle devient un « produit d'appel » à la fois beau, drôle, et émouvant avec un certain nombre de messages qui interpelle et pose questions. Celles-ci sont ensuite traitées dans la partie débat. Ce format permet de faire venir un public de « non-connaisseur ».

Ce format offre l'occasion de prendre conscience de toute la complexité du sujet et de l'utilité de produire - via la forêt - du bois d'œuvre et du bois énergie tout en portant la plus grande attention au mode de gestion et d'exploitation de cette ressource.



- Une conférence animée « Forêt et Filière Bois » a eu lieu à Annecy le 17 septembre 2021.
- Deux conférences-animées ont eu lieu à Ballaison et à Cluses les 2 et 22 octobre 2021.
- Un spectacle-débat a eu lieu à Saint-Pierre-d'Entremont le 6 mai 2022

Les prochaines dates sont le 15 octobre 2022 à Die, le 22 octobre 2022 à Fontaine et plusieurs autres territoires sont intéressés pour recevoir le spectacle débat.



Photo © Naturofilm, 2022

Action 3 Territool

Territool est un outil permettant d'**évaluer la ressource forestière dédiée au bois énergie par EPCI et de la comparer avec la consommation actuelle et future de bois sur le territoire**. L'outil version 2 est en phase de finalisation et de consolidation, il intègre l'accessibilité et le niveau de fiabilité des données, ce que ne permettait pas la version 1. Une fiche cartographique par territoire sera réalisée en 2022. Cet outil pourra aussi permettre d'imaginer les liens inter-territoriaux autour du bois énergie.

Action 4 Mutualisation de commandes d'achat de combustible

La mutualisation de commandes est un outil permettant de **regrouper les commandes publiques d'achat de combustible**. Le marché est encadré via un cahier des charges qui permet de favoriser la ressource locale et les produits de qualité. Un groupement a été réalisé sur Grand Chambéry et a permis de réaliser un guide de mise en place d'une commande groupée incluant les avantages et les points de vigilance sur la mise en place de cet outil.

Action 5 Contractualisation

La filière souffre d'un manque de contractualisation : les entreprises comme les maîtres d'ouvrages de chaufferies, ont besoin de garantir leurs approvisionnements. Les programmes de coupes intègrent trop peu le bois énergie par manque de contrats. Le contrat permet de donner de la lisibilité au fournisseur de plaquette forestière et il permet à la commune de valoriser des bois qui ne peuvent pas l'être en bois d'œuvre. La situation écologique, économique et politique nationale et internationale est devenue favorable à ce type de contrat depuis 2022 car **la raréfaction de l'énergie et son coût permettent la création de contrats**.

Un travail a été lancé dans ce sens avec Arlysère et l'Entreprise Savoie Pan, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et la SCIC Bois et Habitat en Grésivaudan.

Action 6 Transpabois

Une expérimentation est en cours sur l'agglomération grenobloise et le PNR du Vercors. L'objectif est de mettre en place une méthodologie de communication (TranspaBOIS) entre tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement de plaquettes forestières, du propriétaire de forêt jusqu'au gestionnaire de chaufferies. L'objectif est de s'assurer que la production de plaquettes est respectueuse de l'environnement et que tous les maillons de la chaîne sont correctement rétribués. Les entretiens sont quasiment terminés, un premier rendu sera réalisé en juillet 2022.

Action 2 Expérimentation bois feuillu et aménagement intérieur

Travailler avec des collectivités sur la mobilisation d'essences feuillues et élargir la gamme de produits en bois local certifié. Créer ainsi des réseaux de proximité pour répondre à la demande des maîtrises d'ouvrage. En 2021, plusieurs collectivités ont montré de l'intérêt pour l'utilisation de bois feuillu dans leur bâtiment.

Action 3 Développement et massification de l'utilisation des bois locaux certifiés dans la commande publique

- Sensibiliser et former les nouveaux élus sur les certifications et sur les outils dont disposent les communes forestières et qui ont fait leur preuve.
- Accompagner les élus sur les démarches des étapes de la certification.
- Informer sur les financements et accompagner les collectivités sur ces aspects-là.

Au cours de l'année 2021, les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes ont continué leur accompagnement des collectivités dans leurs projets de construction en bois local certifié Bois des Alpes et Bois des territoires du Massif Central. En 2021, de nombreux projets de toute dimension, portés par tout type de collectivités, ont été accompagnés. L'accompagnement est spécifique pour chaque projet et varie en fonction des demandes des MOA et de leur MOE. En 2021, 10 projets structurants ont été accompagnés via ce programme. Sur ces projets, un important travail de coordination a été réalisé.

Action 4 Fil conducteur et mutualisation des volumes

Travailler sur différents outils :

- Un fil conducteur pour les collectivités voulant faire appel à ce genre de produits et le diffuser à chaque porteur de projet avec les outils déjà existants,
- Travailler sur la question de la disponibilité des produits et la thématique des stocks qui ne sont pas assez conséquents pour répondre de façon dynamique et réactive aux demandes sans surcoût et délai importants. Créer un outil de mutualisation des volumes à développer et à tester. Il permettra d'assurer une meilleure lisibilité aux entreprises et d'anticiper les demandes et assurer un approvisionnement plus fluide pour les maîtrises d'ouvrage.

En 2021, l'utilisation et la diffusion du fil conducteur ont été faites lors des réunions, salons, formations des élus et dans le cadre de leur accompagnement. La crise sanitaire et celle de la pénurie des matériaux nous ont incités à réajuster certains paramètres car ce contexte a rendu certaines valeurs obsolètes ou temporairement non valides. La crise des matériaux a précipité les questionnements sur l'approvisionnement des bois et notamment pour le lamellé collé. Côté Alpes, nous avons suivi et participé aux nouvelles Matinales de Bois des Alpes qui posent la question de l'approvisionnement pour la fabrication des produits innovants dans la réalisation notamment de bâtiments de grande hauteur : délai, coûts, stockage, et sections standards.

Sur la partie Massif Central, l'augmentation du nombre de chantiers demandant du lamellé collé certifié BTMC a été flagrante en 2021 sur tout le massif central et a nécessité l'organisation de groupes de travail sur cette thématique avec les professionnels de la filière pour structurer l'offre, créer des stocks et stabiliser les approvisionnements. Nous avons donc participé à plusieurs réunions de travail en 2021 pour l'émergence d'une offre standard en lamellé collé.

PROJET 2

APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE FORESTIÈRE ALPINE

Animation des acteurs du massif et le développement du marché du bois des Alpes
(année 1/3)

Référent : Antoine Patte



THÉMATIQUE **FORÊT DE MONTAGNE**

Depuis 2007, les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont reconnues par le comité de massif des Alpes comme tête de réseau pour l'animation et la diffusion de la stratégie forestière alpine. 2021 est une année de transition vers la programmation 2021-2027 de la Convention Interrégionale du Comité de Massif des Alpes,

Action 1 **Accompagnement du groupe forêt-bois du Comité de massif**

En 2021, le groupe de travail a poursuivi ses travaux sur l'élaboration du CPIER Alpes et du FEDER Alpes 2021-2027. Les Communes forestières ont activement contribué aux échanges (propositions officielles) qui ont donc abouti d'une part à la création d'un nouveau dispositif de soutien aux stratégies territoriales de débardage par câble aérien. L'effet recherché est de maintenir les entreprises câblistes, de renforcer l'entretien des forêts alpines ainsi que le niveau de mobilisation des bois et enfin, améliorer l'approvisionnement de la filière bois locale. C'est l'engagement des propriétaires publics et privés dans ces stratégies pluriannuelles qui permettra de massifier les récoltes et donner de la visibilité. D'autre part, à partir du bilan de la programmation 2014-2020, il a été décidé d'introduire de nouveaux critères d'attribution des aides à l'investissement des entreprises de première et deuxième transformation. Pour renforcer la productions et commercialisation de volumes certifiés Bois des Alpes, des engagements sont par exemple demandés en matière de stratégie commerciale des produits certifiés et de sourcing des approvisionnements.

3 GROUPES
FORÊT
EN 2021

Action 2

Appui à la mise en œuvre
de la stratégie forestière alpine

1. Animation du réseau alpin de la forêt de montagne

En parallèle de l'évolution des mesures CIMA – FEDER Alpes et de leur officialisation, les outils de communication et de promotion de la stratégie forestière alpine ont commencé à être révisés :

- Conception de six kakémonos de présentation de bâtiments réalisés en Bois des Alpes ;
- Édition finale du bilan de la programmation 2014-2020
- Révision du contenu et du graphisme du site internet www.alpesboisforet.eu ;
- Utilisation du Kit de communication issu du projet REDIAFOR sur la multifonctionnalité et les conflits d'usage en forêt alpine ;
- Définition d'une nouvelle identité visuelle et d'une nouvelle méthode de présentation de la stratégie (supports de présentation) déclinées à partir du poster REDIAFOR ;
- Conception d'une nouvelle page sur les forêts de montagne à l'occasion du renouvellement du site internet de l'Union Régionale, réalisation d'une nouvelle plaquette sur la construction en bois local certifié ;
- Conception de la nouvelle plaquette de présentation de la stratégie forestière alpine pour 2021-2027.

8 OUTILS DE PROMOTION DE LA STRATÉGIE FORESTIÈRE ALPINE



Parmi les actions phares contribuant à la promotion de la stratégie forestière alpine, on retiendra :

- Au niveau européen (SUERA), les Communes forestières sont intervenues officiellement au sommet mondial de la Biodiversité – UICN de Marseille pour présenter au nom de la présidence française de la SUERA **le projet de contribution opérationnelle « Forêts et multifonctionnalité : les solutions fondées sur la nature comme outils de la résilience des territoires alpins »**. Intervention qui vient parachever un travail au long cours de production avec les partenaires interrégionaux alpins. Les Communes forestières ont également participé activement aux travaux du groupe d'action 2 et de son sous-groupe bois ; citons comme point d'orgue de la dynamique collaborative engagée depuis quelques années maintenant sur la valorisation du bois local, **l'étude menée pour caractériser et unifier les labels bois européens** dans une même dynamique. Enfin, on notera aussi la fin du projet de coopération REDIAFOR et l'action menée de transfert aux territoires des résultats du projet, outre le kit de communication, **la formation sur la gestion des conflits d'intérêts et d'usage en forêt alpine**.
- Au niveau interrégional et sur les alpes du Nord, premièrement, les Communes forestières ont activement participé aux travaux concernant la démarche de l'association Bois des Alpes. Dans le cadre du réseau alpin de la forêt de montagne, un comité de travail a d'abord réuni les Cofor, les FIBOIS AURA-PACA ainsi que l'association Bois des Alpes pour partager sur la **prescription de la démarche BDA aux entreprises**, et la préparation d'**un plan de communication concerté**. Les Communes forestières ont ensuite contribué aux travaux engagés par l'association BDA, sur la communication et **la traçabilité**.

Deuxièmement, pour présenter la nouvelle Convention de Massif 2021-2027 et les évolutions politiques et techniques de la stratégie forestière alpine aux territoires, les Communes forestières ont mené une action renforcée de diffusion des objectifs stratégiques poursuivis, des outils techniques et financiers mobilisés, leur cohérence globale depuis le soutien à l'amont forestier (câble) à l'aval de la filière (modernisation) et jusqu'au soutien de la construction en BDA (DETR). Les interventions ont aussi bien bénéficié aux territoires forestiers au travers des formations bois construction dirigées vers les élus maîtres d'ouvrages, adhérents départementaux des Communes forestières que vers les entreprises, les maîtres d'œuvre de la filière, les architectes, les bureaux d'étude qui se sont mobilisés lors des journées Bois des Alpes organisées par FIBOIS AURA dans chaque département.

2. Appui à l'émergence de projets et d'actions structurantes pour la valorisation du Bois des Alpes

Outre la quinzaine de projets d'investissement d'entreprises des Alpes du Nord suivis dans le cadre des demandes d'aides CIMA-Feder Alpes, on retiendra l'émergence de projets d'ingénierie d'ordre stratégique :

- Des chaufferies bois énergie en Bois des Alpes :
- SYLVAE (Société d'Innovation Locale pour une Valeur Ajoutée Equitable), la Scic Bois et Habitat en Grésivaudan : création d'une filière bois organisée sous forme de SCIC, développement de la scierie feuillu existante (Bottarel), création d'un nouveau centre de production pour transformation des très gros bois, création d'un lieu de formation, création de plusieurs hameaux, etc. Intérêts stratégiques : garantir l'approvisionnement à partir des Communes forestières en valorisant à la hausse le prix des feuillus + prises de parts sociales des propriétaires de la ressource dans la Scic.

3. Suivi de la mise en œuvre de la stratégie forestière alpine :

- Finalisation du bilan de la programmation 2014-2020
- Développement d'une base de données de suivi des projets alpins de modernisation des entreprises sollicitant les aides CIMA Feder-Alpes pour disposer d'un outil permettant de renseigner toutes les données :
 - > Qualitatives (porteur, type de projet, activité I et II, communes, stratégie commerciale, engagement de sourcing, etc.)
 - > Quantitatives (engagement sur les volumes BDA à produire, les volumes approvisionnés origine Alpes, pefc, séchés, etc.)

13 INTERVENTIONS
DE PROMOTION
EN RÉUNIONS

3 TRAVAUX
COLLECTIFS
SUIVIS/ACCOMPAGNÉS

20 PROJETS PRÉSENTÉS
AU GROUPE FORÊT
DU COMITÉ DE MASSIF

Action 3

Prescription de l'utilisation du Bois des Alpes dans l'action des collectivités

1. Accompagnement des projets de construction des collectivités (hors cadre incitatifs)

26 PROJETS
ACCOMPAGNÉS*

**en dehors des cadres incitatifs d'aides bonifiées à la certification Bois des Alpes, à partir de la méthode du guide « Construire en Bois des Alpes, étapes clefs pour insérer une fourniture de bois certifié Bois des Alpes dans la commande publique »*

2. Appui à la mise en place de cadres incitatifs pour l'utilisation du Bois des Alpes et accompagnement à leur mise en œuvre

- Envoi massif de courriers aux communes adhérentes dans les départements alpins les avertissant de la parution des DETR bonifiées Bois des Alpes

16 PROJETS ACCOMPAGNÉS
AU TITRE DES DETR
ET DSIL

10 ATTESTATIONS
RÉALISÉES

- Co-réalisation (avec l'ANCT) d'un pré-bilan des aides attribuées par les préfectures départementales des Alpes du Nord

Toutes les DETR alpines sont sensibilisées à la bonification et appliquent les critères de bonification. En 2021, les DSIL de la Haute Savoie et de la Savoie bonifient les projets utilisant le Bois des Alpes. Les Communes forestières sont officiellement identifiées dans les circulaires DETR pour la réalisation des attestations de faisabilité des projets avec le Bois des Alpes.



EN RÉGION AURA DÉJÀ
7 PRÉFECTURES DÉPARTEMENTALES
BONIFIENT LA DETR ET/OU LA DESIL
POUR LES INVESTISSEMENTS DES
COLLECTIVITÉS UTILISANT DU BOIS LOCAL.

PROJET 3

ACCROÎTRE LES RETOMBÉES TERRITORIALES DE LA CONSTRUCTION BOIS GRÂCE À BTMC™

(Année 1/2)

Référents : Héloïse Allec, Mathieu Soares, Mélanie Decherf, Jérémie Trubert



THÉMATIQUE **BOIS CONSTRUCTION**

Amplifiée avec la crise sanitaire du COVID-19, la demande en produits locaux est plébiscitée. Une grande majorité des propositions du plan de relance vont en ce sens : une relocalisation de l'économie, une économie moins carbonée et une gestion durable de nos ressources pour un impact moindre de nos activités. En parallèle, BTMC™ se développe depuis 2017 et commence à faire ses preuves dans les marchés publics. Les bois certifiés sont de plus en plus demandés, des bâtiments publics sortent de terre avec du bois BTMC™, les volumes mis en œuvre ne cessent d'augmenter et les entreprises sont de plus en plus nombreuses à nous rejoindre dans la démarche. Cependant, la certification ne concerne pas encore l'ensemble des marchés publics et reste encore méconnue du grand public. C'est pourquoi celle-ci doit s'intégrer au Plan de relance pour ancrer la marque de certification dans la demande actuelle et future.

Pour les Communes forestières, l'objectif poursuivi est de faire émerger un maximum de projets de construction en bois local certifié dans le cadre du plan de relance puis poursuivre la dynamique sur la durée de la mandature et de s'assurer des retombées territoriales des projets.

Le dossier 2021-2022 des Communes forestières a pour ambition de :

- Accompagner projets et acteurs pour orienter les investissements vers le bois local certifié ;
- Développer des outils numériques au service de la filière des territoires via l'indice ART.

Action 1

Construire une réponse adaptée à la demande

Permettre une réponse au plus local à la demande de Bois des Territoires du Massif Central™, pour assurer une cohérence entre le discours, l'essence de la démarche et la réalité des réalisations. Des réunions territoriales sont prévues pour rassembler élus et entreprises autour des essences, savoir-faire locaux, produits...

Action 2

Analyser les retombées sur les territoires

Pour démontrer l'impact des projets en bois local, les Communes forestières ont mis au point avec Biom Work le calculateur ART (Analyse des Retombées Territoriales). Cet outil est complémentaire à la certification BTMC™ car il est à la fois un outil numérique d'aide à la décision au moment de la conception du projet et un outil d'évaluation des retombées une fois le projet réalisé. Celui-ci apporte une garantie supplémentaire de traçabilité du bois mis en œuvre dans les chantiers. En 2021, **4 fiches ART ont été réalisées sur des projets en bois local certifié Bois des Territoires du Massif Central.**



Photo © Jean-Marc Blache, Joyeuse, 2021

Action 3 Créer un réseau d'ambassadeurs pour la prescription de BTMC™

- Pérenniser la demande en créant un réseau qui puisse prescrire et essaimer la demande en BTMC™ pour les années à venir auprès d'élus/collectivités/acheteurs privés et plus particulièrement dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de relance. L'Union régionale des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes a choisi de s'appuyer sur des réseaux d'élus issus des Associations départementales. Début 2021, le réseau Bois construction s'est donc constitué avec des élus de chaque association départementale. Les enjeux sont importants, notamment avec les évolutions de la réglementation thermique et l'intérêt grandissant pour le bois local. Le réseau des élus référents foncier est présidé par Alain Féougier, qui suit la thématique du bois construction et des certifications depuis plusieurs années. La première réunion a eu lieu ce printemps 2021 pour présenter le réseau et pour outiller les élus sur la thématique du bois construction.
- Intégrer BTMC™ dans les projets territoriaux et travailler à l'**émergence de dispositifs d'aide** à destination des projets en bois local : DETR, DSIL,...
- Accompagner les maitrises d'ouvrage dans leur projet en bois local certifié BTMC. En 2021, **15 nouveaux projets ont été accompagnés** sur la région AURA pour **intégrer la certification BTMC dans leur projet.**

PROJET 4

VERS UNE NOUVELLE STRATÉGIE RÉGIONALE SUR LES SERVICES SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX RENDUS PAR LA FORÊT (SRSSE)

Référent : Bastien Brunet



THÉMATIQUE **ENVIRONNEMENT**

- Suivi et animation du réseau FRENE (Trame de vieux bois unique en France) ;
- Définition de modes de sylviculture innovants dans la prise en compte de la biodiversité et du changement climatique,
- Définition communication et valorisation des aménités forestières en Auvergne Rhône-Alpes.

OBJECTIF(S) : Coordonner l'engagement de 10 partenaires forestiers signataires de la charte « SRSSE » ; rédiger une nouvelle stratégie pour la période 2021-2027 articulée avec le PDR de la Région AURA.

En 2021 l'action a permis :

- La mise en place d'un collectif d'acteurs régionaux dans une logique partenariale.
- La montée en compétences des équipes techniques CoFor.
- La sensibilisation accrue des élus forestiers aux enjeux spécifiques liés aux SSE
- L'élargissement des thématiques et des enjeux identifiés pour une meilleur prise en compte de la forêt et de ses services dans les documents d'aménagement. Matériel pédagogique.

PROJET 5

CONVENTION D'OBJECTIFS N°2 - ANIMATION ET FONCIER SUR LE MASSIF CENTRAL

(Année 2/2)

Référents : Guillaume David, Mélanie Decherf, Jérémie Trubert, Mathieu Soares, Marianne Delaporte



THÉMATIQUE **FONCIER**

Axe

Foncier forestier

L'année 2021 a permis la réalisation et l'édition de 58 posters présentant les chiffres clés des données cadastrales forestières pour 58 intercommunalités situées à la fois dans le Massif central et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les données présentées à l'échelle de chacun des territoires sont celles issues de l'analyse des données cadastrales 2021, avec une indication sur l'évolution des chiffres sur les 3 dernières années. Les données sont présentées avec 4 tableaux :

- Synthèse des nombres de parcelles et surfaces cadastrales déclarées en nature de bois, comparés aux surfaces agricoles, naturelles (landes...) et autres (bâti, eau...).
- Synthèse des types de peuplements forestiers déclarés.
- Synthèse du nombre et des surfaces de biens pouvant poser des problèmes de gestion dû à leurs caractéristiques foncières : biens présumés sans maître et biens non délimités.
- Ventilation des surfaces déclarées boisées par types de propriétaires publics et privés, ainsi que par classe de surface des propriétés (de moins de 4 hectares à plus de 100 ha).

Les tableaux sont intégrés à une illustration qui permet de rappeler les différentes fonctions associées à la forêt : économie, environnement et social, pour que les données foncières soient plus facilement associées à des enjeux de gestion. Chaque intercommunalité dispose de 11 exemplaires du poster, pour une diffusion auprès des référents politiques et techniques concernés. En 2021, 8 communes de l'Allier, 17 de l'Ardèche, 3 de Haute-Loire, 1 de la Loire, 2 du Puy-de-Dôme et 1 du Rhône ont également été accompagnées directement sur le sujet foncier dans le cadre de cette action. Les approches étaient diverses et complémentaires : réalisation de note d'opportunité ou de diagnostics fonciers territoriaux, appui sur la gestion de bien de sections ou leur transfert dans le patrimoine communal, acquisition de biens sans maître, acquisition de parcelles auprès de particuliers pour une extension de forêt communale... Dans ce cadre, une transaction s'est accompagnée de la signature de la première Obligation réelle environnementale (ORE) de la Région avec le Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne, la deuxième au national en termes de surface.

Objectifs

- 1. Apporter une meilleure connaissance du foncier forestier de leur territoire aux élus** pour inciter à l'acquisition et à la mise en valeur multifonctionnelle.
- 2. Développer les stratégies foncières forestières au sein de collectivités volontaires** encourageant l'acquisition de foncier par les collectivités.
- 3. Suivre et évaluer les actions de promotion de l'acquisition et de la valorisation du foncier par les collectivités.**

STRUCTURE DU FONCIER FORESTIER :

Analyse des données cadastrales 2021

CA Pays d'Issoire

	Nombre de parcelles cadastrales	Surface déclarée (ha)	Tendance de 2017 à 2021
Espaces forestiers	52 348	20 512	≈
Espaces agricoles	72 684	64 284	≈
Espaces naturels	28 337	8 997	≈
Autres espaces	59 541	3 827	↗
Total	212 910	97 620	≈

TYPES DE PEUPELEMENTS	% de la surface forestière déclarée	Surface déclarée (ha)	Tendance de 2017 à 2021
Futaies feuillues	4	726	≈
Futaies résineuses	27	5 537	≈
Taillis sous futaie	8	1 669	≈
Taillis simple	56	11 533	≈
Peupleraies	1	278	≈
Bois indifférenciés	4	769	≈

BIENS COMPLEXES	Nombre de parcelles cadastrales	Surface déclarée (ha)	Tendance de 2017 à 2021
Biens susceptibles d'être sans maître	2 034	93	↘
Biens non délimités	1 251	109	≈

TYPES DE PROPRIÉTÉS	Propriété < 4 ha	4 à 10 ha	10 à 25 ha	25 à 100 ha	100 ha et plus	Total	Tendance de 2017 à 2021
Communes	93	79	221	226	420	1 041	↗
Sections de communes	109	266	381	772	107	1 637	≈
État, Région, Département	49	32	13	2	-	93	↘
Établissements publics	8	-	12	-	-	21	↗
Autres (privés)	8 525	4 258	3 104	1 618	214	17 720	≈
Total	8 784	4 635	3 731	2 618	741	20 512	
Tendance de 2017 à 2021	≈	≈	↗	↘	↗		

Résultats quantitatifs

	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉS
Rapports d'étude foncière réalisés pour les collectivités pour leur stratégie d'accompagnement	/	33
Liste d'indicateurs de suivi de l'évolution de la propriété et de la valorisation du foncier forestier	1	1

Résultats qualitatifs

	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉS
<p>Structuration, animation et suivi du Groupe bois du Comité de Massif et réseau de Territoires forestiers innovants. Créées en 2013, les Communes forestières du Massif central regroupent des associations de Communes forestières qui sont :</p> <p>> Les associations départementales et interdépartementales des Communes forestières situées, en entier ou pour partie, sur le périmètre administratif du Massif central.</p> <p>> Les 4 Unions Régionales des Communes forestières situées, en entier ou pour partie, sur le périmètre administratif du Massif central.</p> <p>A cette échelle de gouvernance, les Communes forestières AURA sont aux côtés des Cofor Massif central dans le cadre d'une Convention d'Objectifs pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> Animer et suivre le groupe Forêt bois du Comité de massif en partenariat avec l'ANCT Structurer la diffusion d'actions exemplaires valorisant le bois issu des forêts Massif central et l'émergence de nouvelles initiatives au sein de territoires pilotes faisant la preuve par l'expérimentation (Foncier/aménités) Appuyer et suivre le déploiement de BTMC 	<p>Plateforme d'analyse et de représentation du foncier forestier public sur le Massif central</p> <p>Réalisation de posters sur la structure du foncier pour les collectivités</p> <p>Production annuelle de synthèses chiffrées et cartographie de suivi de l'évolution de la propriété et de la valorisation du foncier forestier sur le Massif central</p>	<p>Tenue à jour de l'utilitaire foncier permettant de traiter et analyser les données cadastrales, avec mise en commun des principales données à l'échelle nationale via le site https://app-carto-sig.com/demo/map-off/map.php</p> <p>58 posters réalisés, qui seront remis aux EPCI en 2022.</p> <p>Réalisé, avec l'intégration de l'ensemble des intercommunalités de la partie Auvergne-Rhône-Alpes du Massif central dans les bases de données</p>

PROJET 6

DÉVELOPPER DES MÉTHODES ET OUTILS POUR LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE SYLVO-CYNÉGÉTIQUE

RENFORT : Réseau National Forêt Territoires (année 3/3)

Référent : Jérémie Trubert



THÉMATIQUE **ESC/CHASSE**

Observer et maintenir les populations de gibier à des niveaux permettant de mettre en place une gestion sylvicole durable et apte à faire face aux changements climatiques, c'est mettre en place l'équilibre sylvo-cynégétique. Pour les Communes forestières, les enjeux de l'équilibre sylvo-cynégétique ne font pas intervenir les élus que dans leur rôle de propriétaire forestier : la garantie de l'intérêt général et les conflits d'usage en forêt font appel à la dimension médiatrice du rôle de l'élu forestier.

La chasse apparaît aujourd'hui comme l'unique outil de gestion contre les attaques de cervidés sur les peuplements forestiers. Aussi en Auvergne-Rhône-Alpes, chaque département a pour objectif annuel d'établir une cartographie du niveau d'équilibre sylvo-cynégétique lors des Commissions départementales spécialisées dégâts sylvicoles. La cartographie régionale est ensuite analysée par le Comité paritaire régional pour délibérer sur les actions à mettre en place dans les territoires (caractérisation, expérimentation, rétablissement).

Pour intervenir dans ce cadre, l'action RENFORT a permis de suivre la mise en place des outils partagés d'évaluation des niveaux d'équilibre sylvo-cynégétique, de renforcer le positionnement politique des Associations départementales et de consolider le réseau des élus référents, qui vient apporter une expérience d'élus à élus nécessaire à la prise de positions politiques. Parmi les éléments abordés : analyse du fonctionnement de la chasse, limites réglementaires, informations sur l'impact du gibier et les solutions de rétablissement de l'équilibre, examen de la stratégie politique mise en place en Auvergne-Rhône-Alpes.

Également, il est apparu comme essentiel d'affirmer le partenariat des structures représentantes de la forêt (ONF – CRPF – Syndicats des propriétaires forestiers privés – Chambres d'agriculture) à travers le partage des informations et d'acter de positions communes afin de conforter la relation gestionnaire-propriétaire spécifique au régime forestier, et d'encourager la gestion des enjeux forestiers au-delà de la propriété publique ou privée.

L'animation de ces objectifs en 2021 par les Communes forestières a porté ses fruits au niveau départemental et régional, les objectifs sont clairs pour les forestiers et les outils d'évaluations sont mis en place et partagés.

Objectifs

1. Favoriser la prise en compte des enjeux forestiers au sein des instances décisionnaires autour de la chasse ;
2. Outiller les élus représentants des Communes forestières sur la défense des enjeux politiques et techniques ;
3. Fournir des données issues d'outils partagés entre les acteurs forestiers ;
4. Porter des positions communes entre ces acteurs lors des consultations locales et régionales.

Résultats qualitatifs

PRÉVISIONNEL

Favoriser la prise en compte des enjeux forestiers au sein des instances décisionnaires autour de la chasse

Outiller les élus représentants des Communes forestières sur la défense des enjeux politiques et techniques

Fournir des données issues d'outils partagés entre les acteurs forestiers

Porter des positions communes entre ces acteurs lors des consultations locales et régionales

RÉALISÉS

- Participation aux instances régionales du comité paritaire sylvo-cynégétique
- Suivi des Commissions Départementales de la Chasse et de la Faune Sauvage (CDCFS) d'Auvergne-Rhône-Alpes, analyse des décisions et arguments présentés par les membres
- Organisation politique structurée dans chaque Association départementale et animation du réseau d'élus référents équilibre sylvo-cynégétique
- Formation à la méthode « Brossier-Pallu », outil de concertation des acteurs forestiers et cynégétique sur le terrain
- Consolidation du partenariat entre acteurs de l'amont forestier (ONF, CRPF, CA, COFOR) pour l'échange de données et la concertation en amont des discussions locales
- Organisation et implication dans des réunions locales entre acteurs forestiers, en amont des instances décisionnaires

PROJETS 7-11

STRATÉGIES FONCIÈRES DES COLLECTIVITÉS

Lutte contre le morcellement forestier grâce à l'action foncière des collectivités
FEADER 16.72 St Flour/ Dieulefit Bourdeau/Livradois-Forez/Combrailles/ Grand Sancy

Référents : Guillaume David, Florian Maliszewski, Jérémie Trubert



THÉMATIQUE **FONCIER**

Grâce à des outils informatiques développés spécifiquement par les Communes forestières, l'analyse foncière est désormais facilitée. Il est désormais possible d'extraire rapidement des listes de parcelles cadastrales correspondant à des parcelles forestières, agricoles ou naturelles dont les propriétaires sont des communes, des sections de communes, ou encore des personnes a priori disparues ou décédées. Ces listes sont portées à connaissance des représentants des collectivités qui peuvent décider de mener une analyse plus approfondie des possibilités d'acquisition et/ou de mise en gestion. Les données cadastrales sont alors croisées avec des données forestières ou environnementales.

L'expérience acquise permet aujourd'hui de réaliser des analyses et de les présenter à l'échelle communale ou intercommunale, avec des indicateurs d'évolution du foncier forestier pour chaque intercommunalité. Les stratégies d'acquisition par les collectivités s'inscrivent donc dans des programmes de développement territoriaux (EPCI, PNR...) permettant une approche globale du foncier et de la gestion forestière.

Sur la période d'exercice, les résultats obtenus sont donc doubles. D'une part, l'accompagnement de nouvelles communes et intercommunalités dans leurs actions liées au foncier forestier. D'autre part, le travail partenarial avec des intercommunalités et des structures de groupements de collectivités (PNR, SMAD) pour faire en sorte que ces accompagnements locaux s'inscrivent dans une logique de territoire. Ce deuxième volet comprend aussi, à la demande des territoires, la réalisation de diagnostics préalables au dépôt de dossiers en réponse à l'Appel à projet « animation pour le regroupement de la gestion et du foncier forestier » lancé par la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes en décembre 2020 avec des dossiers à déposer pour juin 2021.

Objectifs

L'objectif de l'action est de lutter contre le morcellement de la propriété forestière et de limiter les surfaces délaissées en s'appuyant sur les prérogatives des collectivités soit en tant que propriétaires forestiers, soit en tant qu'aménageurs de territoire au profit de l'ensemble des propriétaires forestiers.

Il s'agit premièrement de veiller à ce que l'ensemble du patrimoine forestier des collectivités (communes, communautés de communes mais aussi sections de communes) soit connu par leurs représentants. Si les parcelles où s'applique le régime forestier sont généralement connues, il est fréquent que les collectivités ne disposent pas d'un état des lieux complet de leur patrimoine forestier. Pour ces biens, il s'agit ensuite de définir des orientations de gestion en incluant la promotion de la gestion pour les forêts sans enjeux forts de production sylvicole.

Un autre volet du dossier comprend la facilitation des transferts des forêts appartenant à des sections dans le domaine communal. Les sections sont des personnes morales de droit public dont la gestion courante des biens est généralement assurée par le conseil municipal. Les transferts des biens de la section dans le domaine communal sont possibles sous conditions qu'il s'agit d'expliquer et de mettre en œuvre avec les élus volontaires le cas échéant.

Les missions comprennent par ailleurs la recherche, l'acquisition et la remise en gestion des biens sans maître ou présumés l'être, ainsi que l'accompagnement des politiques d'actions foncières menées par les collectivités. Il s'agit ici d'identifier les biens que les collectivités sont susceptibles d'acquérir et de définir avec elles les procédures d'acquisition les plus adaptées. Ces procédures sont ensuite mises en œuvre.

Résultats quantitatifs

	RÉALISÉS
Communes sensibilisées	259
Communes accompagnées	28
Intercommunalités accompagnées	7
Surfaces susceptibles d'être intégrées dans le patrimoine communal au titre des biens sans maître ou des biens de sections	2 507 HA



PROJET 12

ANIMATION FONCIÈRE

Accompagner les collectivités dans l'acquisition de forêts d'intérêt écologique

Référent : Jérémie Trubert



THÉMATIQUE **FONCIER**

Dans le cadre des Contrats Vert et Bleu mis en place sur les deux Parcs Naturels Régionaux des Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez, les Communes forestières sont engagées dans la réalisation d'une action foncière d'aide à l'acquisition de parcelles de forêt d'intérêt écologique pour constituer une trame de vieux bois.

Préserver et développer une trame forestière de qualité est un enjeu majeur. À l'échelle des PNR Volcans d'Auvergne et Livradois-Forez, où la trame forestière est incomplète, cet enjeu devient prioritaire. Deux approches complémentaires sont nécessaires :

> La création d'une trame de vieux bois, réseau de continuité écologique forestière, à 3 échelles :

- Arbres habitats (ou «arbres bios») : arbre conservé volontairement, qui ne sera jamais récolté, de préférence une essence autochtone abritant déjà une faune arboricole
- Îlot de sénescence : de 0,5 à quelques dizaines d'hectares, laissé volontairement en libre évolution
- Massifs forestiers de plusieurs dizaines d'hectares, conservés en libre évolution, comportant si possible déjà un maximum de vieux arbres autochtones ; ces forêts, pour certaines d'entre elles, ont ou auront un statut de protection (réserve biologique intégrale en forêt publique, par exemple)

> L'intégration dans la gestion sylvicole d'éléments de biodiversité et d'amélioration des pratiques

Par ailleurs, la gestion sylvicole impacte les milieux aquatiques en fonction de la localisation des opérations, des types d'exploitation adaptés. Afin d'assurer la préservation d'espaces forestiers d'intérêt écologique et des milieux aquatiques influencés, il est proposé de mettre en œuvre un travail sur le foncier permettant de localiser les parcelles à enjeux sur lesquelles des outils fonciers pourraient être mobilisés (droit de préemption, biens sans maître...) dans l'objectif que ces parcelles puissent être intégrées par des collectivités. Elles seraient alors intégrées au régime forestier et leur gestion serait alors garantie en intégrant les enjeux écologiques.

Objectifs

L'action se décline en plusieurs étapes :

- Localisation des parcelles privées, susceptibles d'être sans maître, sans propriétaires connus ou de petites surfaces présentant un intérêt écologique (forêt ancienne, localisation en proximité de milieux aquatiques) et croisement avec les outils de maîtrise foncière existants (droit de préemption, biens sans maîtres...). Pour chaque parcelle, il est également précisé l'ancienneté présumée des forêts.
- Faire le lien avec les partenaires financiers potentiels (EPF, Caisse des Dépôts...)
- Animation auprès des collectivités concernées pour acquérir ces parcelles. L'acquisition sera assurée par les collectivités concernées.

Résultats quantitatifs

PRÉVISIONNEL	RÉALISÉS
Etude foncière d'identification des propriétés de moins 4 hectares et des biens susceptibles d'être sans maîtres pouvant faire l'objet d'acquisition par les collectivités	18 637 ha pour 25 181 propriétés privées < 4ha 1 859 ha pour 2 465 biens susceptibles d'être sans maître.

Résultats qualitatifs

PRÉVISIONNEL	RÉALISÉS
Identification surfaces publiques hors régime forestier dans un objectif d'intégration à une gestion sylvicole orientée sur la préservation de la biodiversité	Travail conjoint PNR-ONF-COFOR d'animation sur les diagnostics environnementaux sur 6 communes

PROJET 13

REDIAFOR



Médiation des conflits d'usages en forêt

Référent : Antoine Patte

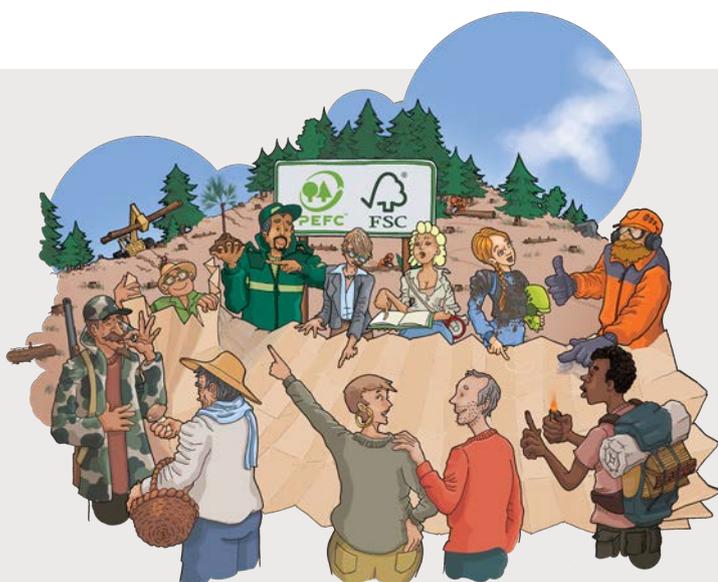


THÉMATIQUE **FORÊT DE MONTAGNE**

Promotion de la multifonctionnalité des forêts alpines, sensibilisation aux impacts du changement climatique prévention, gestion des situations de conflit, initiation au dialogue

REDIAFOR est un projet exploratoire de la thématique des conflits dans la forêt alpine. Dans le cadre de ses activités, il a identifié et analysé les problèmes de conflits d'intérêts et de risques liés à l'utilisation multifonctionnelle de nos forêts. Ce projet a également posé les bases d'un dialogue transnational et national entre experts, acteurs de la filière forêt-bois et territoires pour renforcer leurs capacités de gestion de ces conflits (ateliers d'échange et sessions de formation).

L'intention de ce kit de communication est de rapprocher culturellement la société et le monde de la forêt de montagne en vulgarisant le langage forestier technique, parfois scientifique. Il invite tous les acteurs à reconnaître et partager ce patrimoine commun et à surmonter les tensions résultant d'intérêts parfois divergents, bref à renforcer la résilience de la forêt alpine dans son ensemble. Les différents supports du kit s'adressent principalement au grand public (poster, fiche changement climatique) mais aussi aux professionnels (fiche gestion des conflits). Le projet a par ailleurs permis la production de livrables techniques à télécharger sur www.rediafor.com. Le kit peut être utilisé et diffusé au grand public par les territoires alpins et leurs décideurs (qu'ils soient ou non propriétaires de forêts publiques), par les propriétaires de forêts privées, par les gestionnaires, par les organisations environnementales etc. Il concerne aussi les partenaires des secteurs du pastoralisme, du tourisme, de la conservation de la nature, des risques naturels, de la gestion de l'eau, de la chasse, de l'emploi saisonnier, etc.



La facilitation stratégique

Dans le cadre du projet REDIAFOR, une démarche exploratoire de préparation aux conflits en forêt de montagne a été engagée (formation). Elle repose sur la méthode de la facilitation stratégique. Pour permettre aux acteurs d'un territoire de construire leur projet sur la forêt et repositionner les éventuels conflits dans un cadre territorial qui leur permette de les gérer au mieux. Pour cela, elle facilite l'élaboration d'un dessein commun partagé mais permet aussi aux acteurs concernés de construire leur propre culture de facilitation territoriale et d'élaborer des plans d'action qui respectent la liberté de chacun (co-action).

Illustration © Emmanuel Passieux | e.passieux@gmail.com



PROJET 14

SENSIBILISATION ET INFORMATION DES ÉLUS D'Auvergne-Rhône-Alpes AUX ENJEUX DE LA FORÊT ET DU BOIS

Référent : Florian Maliszewski



THÉMATIQUE **FORMATION**

Ce programme de sensibilisation et d'information a pour objectif de **répondre aux interrogations et aux demandes des élus**, afin qu'ils puissent développer leurs programmes d'actions et prendre les décisions pertinentes en matière de développement forestier durable.

En cette année 2021, un effort particulier est apporté à l'information auprès des élus sur : l'adaptation de la forêt au changement climatique, le réseau de desserte et voirie, la commercialisation des bois, la mise en œuvre du plan de relance...

D'autres thématiques prioritaires en matière de filière forêt bois ont été exposées telles que :

- **La problématique foncière** : comment lutter contre le morcellement du foncier forestier, quels sont les outils à disposition des municipalités, comment incorporer les biens sans maître de son territoire, peut-on communaliser un bien de section ?
- **Le changement climatique** : Comment adapter nos forêts au changement climatique ? Quels sont les outils à disposition des élus ? Comment s'engager concrètement grâce aux politiques territoriales locales ?
- **Le contexte économique** : suite à la crise sanitaire, le gouvernement a mis en place un plan de relance dont les élus doivent se saisir. Quelles sont les mesures du Bonus France relance en faveur de la forêt et du bois ? Comment assurer la cohérence et la bonne mise en œuvre des actions ?
- **Le développement du bois énergie** : Comment assurer l'approvisionnement de sa chaufferie communale ? Développer une filière locale ? Comment participer au développement de cette filière territoriale ?
- D'autres thématiques en 2021 ont été abordées sur la multifonctionnalité de la forêt, les travaux forestiers, l'intégration du bois local dans la commande publique, la réglementation forestière, protection de l'environnement dans la gestion forestière, la forêt dans les documents d'urbanisme, les scolytes etc.

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

NOUS SOMMES ENGAGÉS DANS
UNE DÉMARCHE CERTIFIANTE AFIN
DE PROPOSER DES FORMATIONS
DE QUALITÉ. **NOTRE ORGANISME
A ÉTÉ AUDITÉ ET A OBTENU LA
CERTIFICATION QUALIOPi FIN 2021.**

Le cycle de formation mené **s’opère dès le début et dans la continuité du mandat des élus** afin d’assurer une progression continue de leurs connaissances sur les rôles et usages de la forêt, la gestion forestière et la filière bois, à l’échelle des forêts des collectivités et des territoires de compétence des élus.

Les thématiques proposées permettent d’aborder à la fois des aspects économiques (mobilisation des bois, plan de relance, valeur ajoutée locale...), environnementaux (changement climatique, équilibre sylvo-cynégétique, gestion de l’eau...) et sociaux (planification territoriale...).

Objectifs

L’objectif des sessions formations est de donner aux élus la capacité de :

- Maîtriser les enjeux actuels et futurs de la filière forêt bois dans le contexte environnemental et économique actuel ;
- Avoir les connaissances indispensables à la prise de décision concernant les thématiques forestières et exercer leurs responsabilités au côté des acteurs territoriaux ;
- Mener à bien des projets forestiers : création de desserte, augmentation du patrimoine forestier communal, construction de bâtiments en bois, mise en place d’un réseau de chaleur...
- Leur permettre d’être force de proposition et des acteurs reconnus de la filière.

Résultats quantitatifs

	PRÉVISIONNEL	RÉALISÉS
Nombre de stagiaires	540	508
Nombre de stagiaires	1 620	1 692
Nombre de formations	36	32
Nombre moyen de stagiaires/ formation	15	16.93

Résultats qualitatifs

PRÉVISIONNEL	RÉALISÉS
Renouvellement du site internet	Nouveau site internet de l’UR avec une page dédiée à la formation
Création d’un document de référence	Création d’un guide de l’ élu référent
Certification QUALIOPI	Obtention de la certification qualité (organisme ICPF)

PROJET 15

DANS 1 000 COMMUNES

LA FORÊT FAIT ÉCOLE

Référente : Marianne Delaporte



THÉMATIQUE **PÉDAGOGIE**

Ce programme d'éducation à la forêt porté par la Fédération nationale des Communes forestières propose aux communes de confier à un groupe d'enfants la gestion d'une parcelle en forêt afin de les sensibiliser au fonctionnement des écosystèmes forestiers, à leurs fonctions dans les sociétés humaines, aux acteurs de la filière forêt-bois et aux rôles des maires des Communes forestières. **Zoom sur les trois projets pilotes initiés en 2021 en Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) - Année expérimentale**

3 COMMUNES
PILOTES
EN 2021 *année expérimentale*

23 FORÊTS PÉDAGOGIQUES
PRÉVUES EN SEPT. 2022



St-Pierre-d'Entremont



La première forêt pédagogique d'AURA a été inaugurée le 29 juin 2021 à St-Pierre-d'Entremont. Le Maire de la commune, a remis aux élèves de CM1-CM2 de l'école la parcelle de la Coche, dont ils seront responsables plusieurs années. Pour initier les enfants aux fondamentaux de la gestion forestière, le Maire, le technicien territorial de l'ONF, les Communes forestières et les enseignantes leur ont présenté une version illustrée de l'aménagement forestier et ont animé plusieurs ateliers participatifs : observations de caméras sur la faune et la flore, lecture de paysage et histoire du territoire, exercices pratiques de mesures via des outils forestiers etc. Bientôt, la parcelle de la Coche n'aura (presque) plus de secrets pour les enfants de la commune ! Leur projet ? Travailler sur un projet de conception d'un abri à vélos en bois local pour l'école ! Les élèves devront notamment calculer la quantité de bois nécessaire. Ils développeront également une fresque sur le thème de la forêt pour orner leur école.



Laveissière



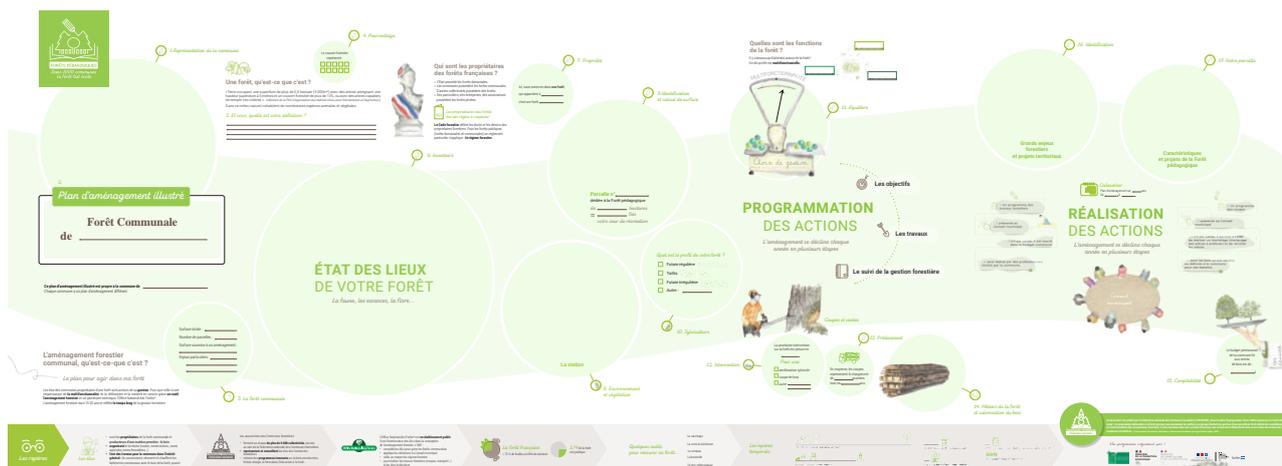
Réunis au matin du 11 octobre dans la parcelle n°9 de la forêt communale de Laveissière, les enfants - de 3 à 10 ans - de l'école Marguerite Teillard-Chambon ont pu découvrir la parcelle de la forêt communale dont ils seront les apprentis gestionnaires. Élus et acteurs partenaires étaient réunis pour l'événement pour affirmer leur soutien à cette démarche d'éducation à la gestion forestière locale. Au programme de cette première étape : signature de la charte d'engagement puis observation du terrain et réflexion avec un jeu de piste organisé par l'école. Plusieurs moments vont ponctuer l'année scolaire 2022 afin appréhender le thème de la saisonnalité en forêt : sortie sur la parcelle et intervention d'une structure d'éducation à l'environnement. L'objectif sera d'étudier le calendrier sylvicole, l'évolution de la biodiversité, le fonctionnement des arbres etc. Pour aider les enfants à comprendre la gestion d'une parcelle communale, le programme prévoit différentes interventions d'acteurs de la filière. Un temps sera dédié à la présentation des rôles de l' élu en mairie.



Passy



La commune de Passy et l'école de Chedde le haut se sont également portés volontaires ! Le 30 novembre 2021, les élèves de CM1-CM2 ont rencontré le Maire et les élus de la commune à la fois pour découvrir les différents champs de compétences de la Mairie. « Quel est le rôle de la Mairie pour s'occuper des forêts communales ? Combien y a-t-il de parcelles communales à Passy ? Pourquoi faut-il s'en occuper et qui décide comment gérer la forêt ? Qui est-ce qui paie les coupes de bois ?... » autant de questions préparées par les enfants et qui leur ont permis d'affiner de mieux comprendre leur mission directement liée à celles de la commune. L'école et l'équipe pédagogique ont pris le parti d'investir l'exercice d'écriture de la délibération qui désignera la future parcelle de Forêt pédagogique avec les enfants. Cette dernière sera présentée en Conseil municipal. Cette orientation - impulsée par les élus et l'école - illustre bien la richesse et l'étendue des possibles qu'offre ce programme. Inauguration en mai 2022.



Objectifs

- Présenter aux enfants les multiples fonctions de la forêt et les sensibiliser à la gestion durable.
- Faire vivre aux enfants des expériences concrètes de la forêt en rencontrant des acteurs variés : maire, TFT, professionnels de la filière, associations etc.
- Comprendre l'importance de la forêt dans le territoire.
- Rendre les élèves responsables de leur parcelle et capables faire des propositions pour leur Forêt pédagogique.
- Travailler avec eux sur les enjeux communaux, économiques, sociaux et environnementaux de la forêt.
- Former de jeunes citoyens à un élément structurant de leur territoire en leur proposant une approche multiple de la forêt, la plus objective possible.
- Faire vivre aux élèves une expérience concrète de la forêt.
- Rendre les élèves responsables de leur parcelle et capables faire des propositions pour leur Forêt pédagogique.

Résultats quantitatifs

	RÉALISÉS
Nombre de communes participantes	3
Nombre de personnes sensibilisées	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 100
Retombées presse	<ul style="list-style-type: none"> • 4 articles presse écrite • 1 reportage TV FR3
Documents réalisés pour le programme	<ul style="list-style-type: none"> • 1 plan d'aménagement illustré • 50 illustrations • 1 épisode podcast



PROJET 16

RÉFÉRENTIEL DES AIDES FORESTIÈRES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Référentes : Marianne Delaporte et Jessica Masson



THÉMATIQUE **COMMUNICATION**

Le projet consistait à mettre en place une base de données récapitulant l'ensemble des aides forestières accessibles aux territoires forestiers sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette base de données interactive permet aux élus d'être mieux informés des diverses aides existantes et donc d'accéder plus facilement aux aides les plus pertinentes au vu de leurs besoins. Cette action vise à faciliter l'émergence de projets au bénéfice de la filière, de la gestion durable et des territoires.

Elle est hébergée sur le site internet de l'union régionale des Communes Forestières et est alimentée conjointement par l'ONF et l'UR Cofor.

Chaque aide fait l'objet d'une fiche synthétique, reprenant les principales informations (objectifs, financeurs, zone couverte, bénéficiaires éligibles, actions éligibles, critères d'éligibilité, nature de l'aide, modalité de dépôt et sélection), et renvoie vers le site du financeur pour plus de détails.

Un système de requête pour accéder directement aux aides pertinentes en fonction de la nature du bénéficiaire, des caractéristiques du projet et de sa localisation est en place.

La mise à jour du site sera effectuée régulièrement avec un système d'alerte mails.

83

Aides référencées

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE > **PAGE RÉFÉRENTIEL DES AIDES**

<https://www.communesforestieres-aura.org/aides-forestieres.php>

Avec

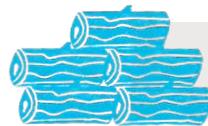


PROJET 17

ÉLUS MOBILISATEURS DE BOIS RÉGIONAL IMPLIQUÉS POUR UNE MEILLEURE LOGISTIQUE DES FLUX ET DES EXPLOITATIONS DE BOIS EN RÉGION AURA

Voirie, desserte forestière, contractualisation

Référente : Jessica Masson



THÉMATIQUE **COMMERCIALISATION**

Outils des communes et les intercommunalités pour aider à résorber les blocages partagés par la filière sur la desserte et la voirie, commercialisation, câble, qu'ils soient d'ordre technique, politique ou financier ou de sécurité publique. (sujets prégnants en terme d'aménagement du territoire pour les élus).

L'Union régionale des communes forestières propose d'apporter avec ce projet, des outils et solutions pour que les élus des collectivités soient mobilisateurs de bois régional, impliqués pour une meilleure logistique des flux et des exploitations de bois en Région AURA (voirie, desserte forestière, contractualisation).

Action 1 : Des élus impliqués et mobilisés sur les chantiers se déroulant sur leur commune

Action 2 : Circulation des grumiers sur les routes communales

Action 3 : Accompagnement des collectivités pour le déploiement de la contractualisation

Action 4 : créer et développer le fonctionnement des commissions forêt des communes

Objectifs

- Des élus accompagnés sur les prérequis nécessaires
- Des modes opératoires voirie sur de nouveaux secteurs à enjeux pour la filière
- Des communes renseignées sur les points de réglementation et qui savent appréhender les nouveaux outils de déclaration
- Des élus qui se mobilisent pour équiper leur commune de points de rencontre secours
- Communication des élus auprès du grand public sur les projets de desserte
- Développer et dupliquer les projets pilotes sortis de METIS pour des contrats d'approvisionnement

Le projet se déroule sur 3 ans et débutait fin 2021 avec des premiers chantiers aboutis à ce jour :

> La création d'un groupement de commandes pour le débardage des bois par câble aérien dans les forêts publiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Objectif : Coordonner les achats de prestations d'exploitation forestière par débardage par câble aérien et ainsi :

- Agir sur la structuration de l'offre de chantiers en forêt publique pour apporter de la lisibilité aux entreprises (enjeu de planifier leurs d'activités dans la durée et sur le territoire) ;
- S'assurer de la disponibilité des ETF pour les chantiers câbles qui alimentent les contrats d'approvisionnement avec des scieurs,
- Participer à la survie d'une méthode d'exploitation encore maîtrisée par 3 entreprises et la pérennisation d'un savoir-faire du gestionnaire ONF.

> La construction d'un argumentaire détaillé sur l'intérêt du contrat d'approvisionnement en bois façonné.

Une plaquette 4 pages ainsi qu'un livret détaillé présentent aux élus et TFT de l'ONF les objectifs, l'intérêt en AURA d'avoir recours au contrat d'approvisionnement.

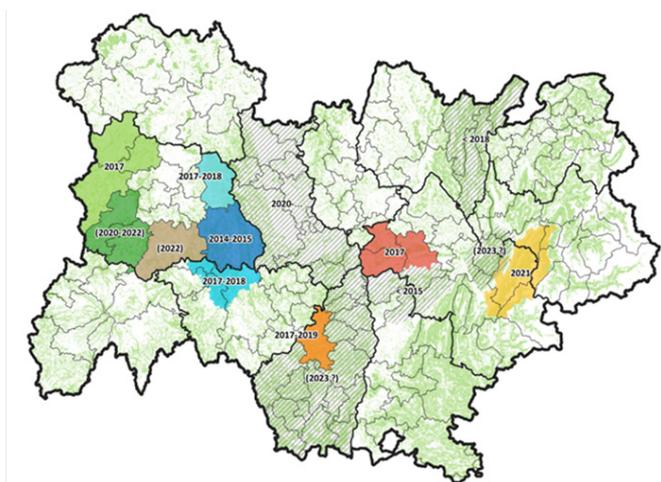
> Les Modes op' voirie et exploitation forestière

Sur le principe de cette démarche née en Auvergne et coconstruite entre les COFOR et FIBOIS sur le PNR du Livradois Forez particulièrement, il s'agit de dupliquer cette méthodologie sur des massifs et territoires à enjeu. Les objectifs de cette démarche sont multiples : Engager une réelle concertation entre les propriétaires, les exploitants forestiers et les élus ; permettre une meilleure acceptation de l'activité forestière ; réduire l'impact de l'exploitation forestière sur les ouvrages publics ; mieux anticiper les contraintes liées à l'exploitation, à la sortie des bois et au transport des bois sur les voies communales.

Objectif- 2 nouveaux territoires par an pendant 3 ans. (2022/23/24)

Le 5 novembre 2021, l'Espace Belledonne et les associations des Communes forestières de l'Isère et de Savoie ont animé un événement officiel à Allevard pour le lancement du mode opératoire pour l'exploitation forestière sur la chaîne de Belledonne. Cet outil de territoire a été conçu avec les communautés de communes Cœur de Savoie et du Grésivaudan, et l'interprofession FIBOIS, pour harmoniser le dialogue entre exploitants forestiers et communes.

Etat d'avancement des territoires dotés de la démarche et des territoires en réflexion /en cours :



> Une réunion de bilan le 23 février 2022 s'est tenue sur le PNR du Livradois Forez pour :

- Rappeler le principe des Modes op'.
- S'assurer de l'implication des élus et des entreprises.
- Donner la parole aux utilisateurs des Modes op'.
- Proposer des pistes d'amélioration.

Suite à choix du CA et de l'Assemblée générale des Communes forestières du Puy-de-Dôme, un questionnaire a été envoyé mi-2021 à 314 des 464 communes du département pour avoir un état des lieux des principaux problèmes liés à la voirie : 107 réponses font ressortir que les élus sont particulièrement concernés par des dégâts sur les types de desserte suivants:

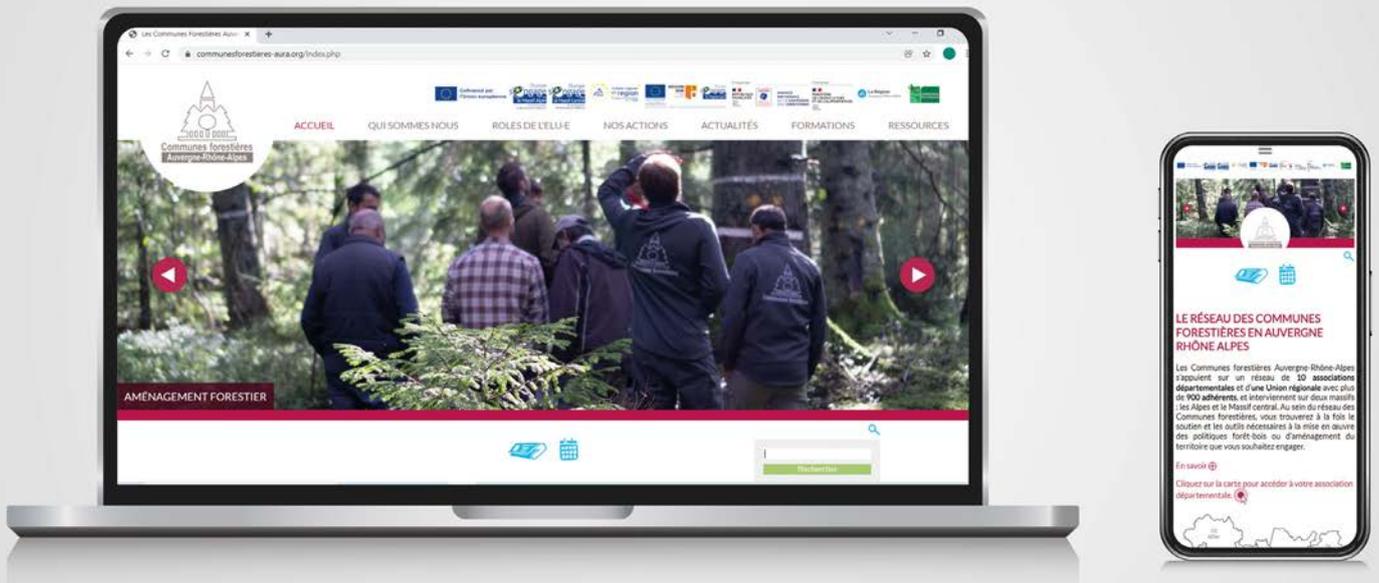
1. Voies communales et chemins ruraux.
2. Voies privées desservant des fonds communaux et sectionaux, mais moins souvent.
3. Le reste (voies départementales et autres voies privées) loin derrière.

Les acteurs de la filière s'accordent sur ce besoin de lever les arrêtés de tonnage en résolvant les points noirs des routes communales stratégiques : dans la concertation pour l'élaboration du FEADER nouvelle programmation, des propositions concrètes ont été portées par les COFOR pour que soient rendues éligibles ces dépenses ciblées sur la voirie communale). Avec l'élaboration de la prochaine programmation FEADER 2023/27, un travail de lobbying pour apporter les arguments à la Région a été mené mais n'a pas encore trouvé une issue favorable.



COMMUNICATION

2021 Refonte de notre site internet



Conception-réalisation en interne : de l'arborescence à la maquette graphique jusqu'à l'alimentation.
Développement : Patrick Morand- VDS



Bilan des productions et publications en 2021

Papier et numérique

PAR PROJET

REDIAFOR

Participation à la conception du kit de communication dont le poster, suivi de la prestation *illustration E.Passieux*
Développement du site internet (wix) + promotion

FORÊT DE MONTAGNE

Conception graphique kakémonos bois construction
Mise en page du bilan 2014-2020, révision du contenu et du graphisme du site internet du réseau alpin, création d'une page dédiée sur le nouveau site de l'UR, réalisation de plaquettes

METIS

Création de contenus pour la valorisation des travaux et la promotion du séminaire de clôture. Développement du site internet (wix)

CONFÉRENCES SPECTACLES

Participation à l'élaboration du format, création de contenus de communication et de promotion, organisation des 3 conférences + finalisation d'un livret «Conseils au coin du feu pour consommer mieux» (mise en page).

FONCIER

Edition des 58 posters données cadastrales EPCI
Suivi de la prestation *illustration Léa Gosselin*

RÉFÉRENTIEL DES AIDES

Arborescence et maquette graphique
Suivi de la prestation *développement Patrick Morand*

FORMATION

Conception de l'arborescence guide de l' élu référent

BOIS CONSTRUCTION

Fiches ART, maj tableau des aides, réflexion format formation, suivi prestation photographe J.M Blache

FORÊTS PÉDAGOGIQUES

Coordination et développement des 3 Forêts pédagogiques en AURA, réunions de réseau, conception-réalisation du plan d'aménagement illustré et de son guide d'usage, réalisation de 50 illustrations

ACTIONS CONTINUES DE L'UNION RÉGIONALE

- Mise en page du rapport d'activité 2020
- Présence au salon des Maires de Paris
- Conception-réalisation du site internet de l'Union régionale
- Réalisation de fiches thématiques et cas techniques
- Création de la carte de vœux
- Développement d'un «Topo com», communication interne
- Création d'un compte LinkedIn
- Alimentation des réseaux sociaux et du site internet
- Structuration de l'identité graphique de l'UR : évolution de la charte et application de celle-ci sur nos documents
- Accompagnement communication des projets en région et départements

Abonnez-vous !



Restons connectés,
communiquons ensemble sur Twitter.



Nous trouver

@CoforAURA, @Cofor07, @fncofor
#communesforestieres

PANORAMA DE NOS OUTILS

Nos rapports d'activité et de gestion



Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes
La Roche - 236 rue de la République
73 000 CHAMBERY
Tel. 04 79 60 49 05
auration@unraur.org

2021

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION

Opérations de l'exercice
Clos le 31/12/2021
Date de publication
03/01/2022

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032





Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes
La Roche - 236 rue de la République
73 000 CHAMBERY
Tel. 04 79 60 49 05
auration@unraur.org

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION

Opérations de l'exercice
Clos le 31/12/2020
Date de publication
26/11/2021

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032





Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes
La Roche - 236 rue de la République
73 000 CHAMBERY
Tel. 04 79 60 49 05
auration@unraur.org

2019

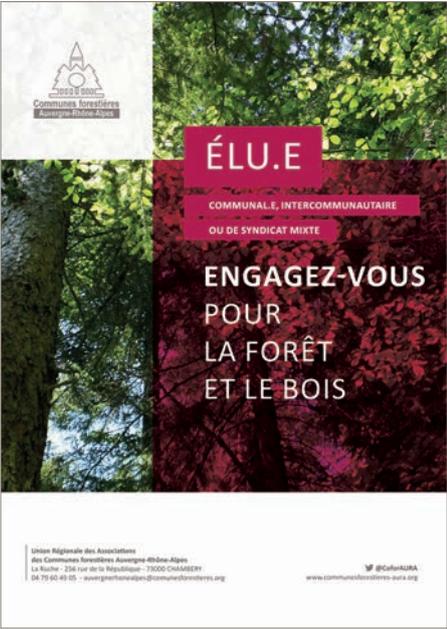
RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION

Opérations de l'exercice
Clos le 31/12/2019
Date de publication
04 décembre 2020

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032



Notre plaquette de présentation



Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

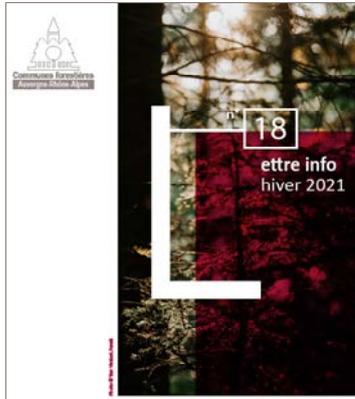
ÉLU.E
COMMUNALE, INTERCOMMUNAUTAIRE
OU DE SYNDICAT MIXTE

**ENGAGEZ-VOUS
POUR
LA FORÊT
ET LE BOIS**

Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes
La Roche - 236 rue de la République - 73000 CHAMBERY
04 79 60 49 05 - auration@unraur.org



Notre Lettre info au fil des saisons



Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes
La Roche - 236 rue de la République
73000 CHAMBERY
04 79 60 49 05
Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

18
Lettre info
hiver 2021

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial
Contrat de Relance
et de Transition
Écologique

Sommaire p.3



Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes
La Roche - 236 rue de la République
73000 CHAMBERY
04 79 60 49 05
Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

19
Lettre info
printemps
été
2021

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial - Motion
Les communes forestières
font front aux annonces de
l'Etat sur l'avenir de la forêt
et de l'ONF I

Sommaire p.3



Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes
La Roche - 236 rue de la République
73000 CHAMBERY
04 79 60 49 05
Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

20
Lettre info
automne
2021

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial
Déploiement du programme
« Dans 1 000 communes,
la forêt fait école » en
Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire p.3



Union Régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes
La Roche - 236 rue de la République
73000 CHAMBERY
04 79 60 49 05
Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

21
Lettre info
hiver
2021-22

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial
L'enjeu du renouvellement
de l'adhésion des communes
d'AURA à PEFC

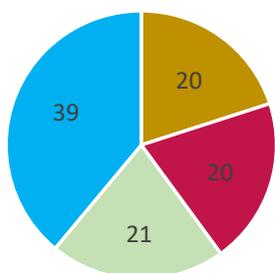
Sommaire p.3

PANORAMA DES ACTIONS 2022

Qui finance en 2022 ?

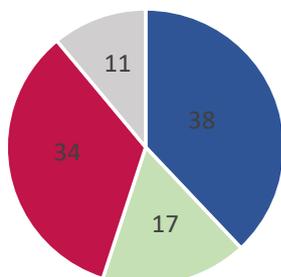
Un budget prévisionnel consolidé 2022 de 822 402 €

Répartition des projets sous MO
UR Cofor AURA en 2022
En pourcentage



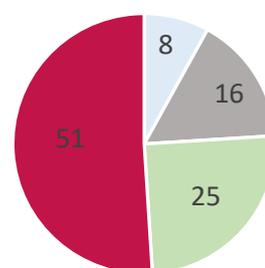
- Dossiers Massif Alpes
- Dossiers Massif Central
- Dossiers régionaux
- Mise à disposition départementale

Répartition des financements
en 2022
En pourcentage



- Etat
- Région
- Autofinancement et fonds privés
- Europe

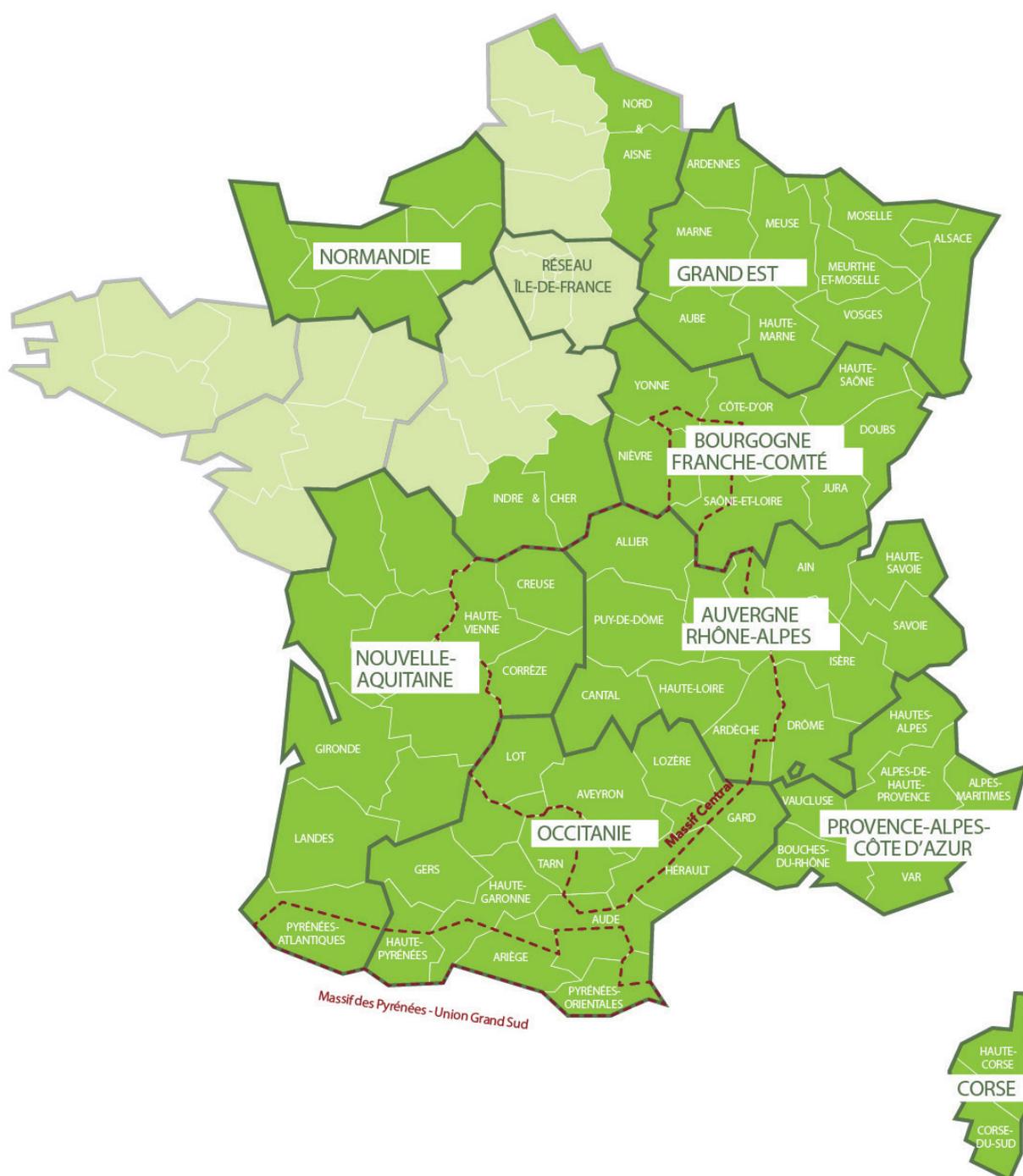
Répartition de l'autofinancement
et des fonds privés en 2022
En pourcentage



- Cofor départements
- FBF
- Cotisations
- IFFC / Fncofor

Les projets

- Territoires en transition énergétique (année 3/3) : Les collectivités locales actrices de la valorisation du bois local en tant qu'énergie renouvelable et matériaux de construction
- Appui à la mise en œuvre de la stratégie forestière alpine, par l'animation des acteurs du massif et le développement du marché du bois des Alpes (année 2/3)
- Accroître les retombées territoriales de la construction bois grâce à BTMC™ (année 2/2)
- Le Foncier forestier, un levier d'aménagement du territoire sur le Massif central
- Les services environnementaux de la forêt sur le Massif central
- Animation foncière pour accompagner les collectivités dans l'acquisition de forêts d'intérêt écologique
- Sensibilisation et Information des élus d'Auvergne-Rhône-Alpes aux enjeux du risque incendie
- Sensibilisation et Information des élus d'Auvergne-Rhône-Alpes aux enjeux de la forêt et du bois
- Dans 1000 communes la Forêt fait école
- Des élus mobilisateurs de bois régional impliqués pour une meilleure logistique des flux et des exploitations de bois en Région AURA (voirie, desserte forestière, contractualisation)
- Identification des besoins supplémentaires de stockage en Auvergne-Rhône-Alpes en cas de tempête majeure et identification des zones d'implantation potentielles



COMPOSITION DU RÉSEAU DES COMMUNES FORESTIÈRES



90

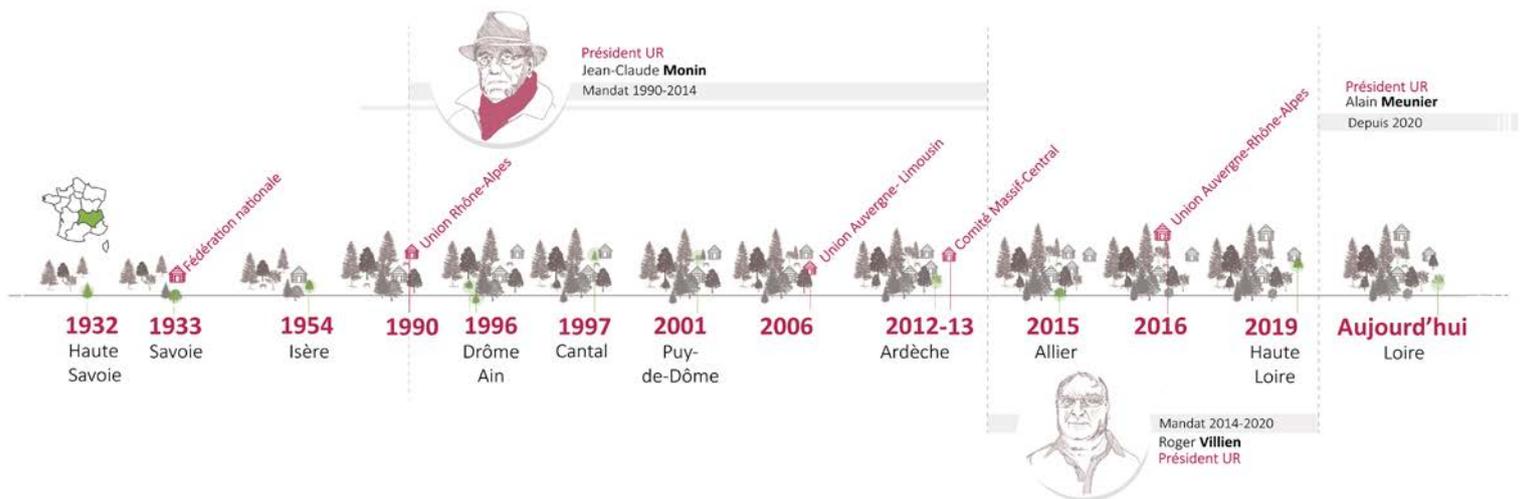
Ans
Cofor 74

Ans
Cofor 07

07

UN ENGAGEMENT QUI S'ENRACINE DEPUIS 90 ANS

EN 2022, CÉLÉBRONS VOTRE IMPLICATION ET CELLE DE NOS AÎNÉS POUR NOS FORÊTS.



© Conception-réalisation par l'Union Régionale des Associations des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes, en interne, 2022 - Adaptation du modèle Indesign de Valentin Plesa